

# TRANSFERT DE DOSSIER UNIVERSITAIRE

## PROCEDURE TRANSFERT DEPART

La procédure de transfert concerne les étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études dans une autre université.

### 1/ Transfert « départ » vers une autre université

La demande de transfert doit être effectuée après obtention de vos résultats d'année.

- Téléchargez le formulaire « transfert départ » sur le site (<https://sciences-humaines.u-bourgogne.fr/inscriptions-reinscriptions-reorientations-2>)
- Complétez toutes les rubriques (n'oubliez pas de dater et signer)
- Procurez-vous un quitus auprès de la bibliothèque universitaire (<https://bu.u-bourgogne.fr/EXPLOITATION/quitus.aspx>)
- La première université qui doit signer la demande est toujours celle qui figure à gauche en bas du formulaire. **Envoyez par mail à votre scolarité de destination ce formulaire complété** accompagné du quitus obtenu.
- L'université de destination doit vous renvoyer le formulaire signé, que vous aurez à transmettre à votre scolarité à l'uB, par mail, en pdf.
- La scolarité de l'UFR SHS de Dijon vous renverra le formulaire signé, à transmettre à votre université d'accueil. Elle transmettra également en direct à l'université où vous allez étudier, votre situation universitaire, afin qu'elle en reprenne les éléments déjà validés.

NB : vous pouvez également utiliser le dossier de transfert arrivée de votre université d'accueil. Il peut remplacer le nôtre.

### 2/ Transfert « arrivée » vers l'uB

La demande de transfert doit être effectuée après obtention de vos résultats d'année.

- Téléchargez le formulaire « transfert arrivée » sur le site (<https://sciences-humaines.u-bourgogne.fr/inscriptions-reinscriptions-reorientations-2>)
- Complétez toutes les rubriques (n'oubliez pas de dater et signer)
- Procurez-vous un quitus auprès de la bibliothèque universitaire (<https://bu.u-bourgogne.fr/EXPLOITATION/quitus.aspx>)
- La première université qui doit signer la demande est toujours celle qui figure à gauche en bas du formulaire. **Envoyez par mail en pdf à votre scolarité de destination à l'uB ce formulaire complété** accompagné du quitus obtenu dans votre université d'origine.
- L'uB doit vous renvoyer le formulaire signé, que vous aurez à transmettre à votre scolarité d'origine.
- Cette dernière doit nous renvoyer le formulaire signé, en pdf par mail, accompagné de l'édition de votre situation universitaire. Ce document permet à l'uB de reprendre l'historique de vos études déjà validées.

NB : vous pouvez également utiliser le dossier de transfert départ de votre université d'origine. Il peut remplacer le nôtre.